Extract of Le Vénissian

http://levenissian.fr/Apres-le-conseil-general-le-combat

Après le conseil général, le combat pour la solidarité continue...

- Vénissieux -

Publication date: jeudi 22 janvier 2015

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Plus de 150 personnes avec Christian Falconnet et Marie-Christine Burricand qui ont fait de leurs voeux 2015 un moment de débat et de lutte pour la solidarité. Car si leur fonction de conseiller général a pris fin avec la création de la métropole, le combat qu'ils ont mené continue, Marie-Christine Burricand le poursuit comme conseillère communautaire, et Christian Falconnet, cet ancien ouvrier devenu conseiller général le poursuivra, tout en bénéficiant de ce droit à la retraite qui existe encore malgré les coups qui lui ont été portés.

Ils avaient invités des associations et syndicats dont les témoignages ont été passionnants et très instructifs. Le succès de cette soirée est de bon augure dans ce début d'année plein de fureur... La résistance populaire est possible !



Christian Falconnet, un ouvrier devenu conseiller général

Nous voulons tout d'abord vous remercier de votre présence nombreuse ce soir et vous présenter nos meilleurs voeux pour l'année 2015. Celle ci a commencé tragiquement mais nous savons que nous sommes et serons nombreux ici à combattre la violence, l'intolérance et les amalgames. Nous voulions marquer ce soir notre fin de mandat de conseillers généraux suite à la mise en place de la Métropole au premier janvier.

Nous avons été tous les deux élus en 2008 .... Moi-même j'ai remplacé André Gerin en juin 1993 et j'ai siégé 15 ans avec notre ami Guy Fischer, qui nous a malheureusement quittés.Nous souhaitions partager avec vous ce moment de fin de mandat, vous avec qui nous avons travaillé, agi, combattu pour que vos droits soient respectés, pour que

Copyright © Le Vénissian

Vénissieux la rebelle et la solidaire, ses habitants, soient entendus au Conseil Général comme ils doivent l'être à la Métropole, Conseil Général pour mémoire dirigé par la droite.

Le mandat de Conseiller Général est un mandat de proximité quotidienne du fait des compétences traitées. Nous l'avons exercé dans cet esprit et comme nous voulions être disponible et au plus près des habitants, nous avons tenu presque chaque semaine une permanence qui était une belle corde de rappel de la réalité et des exigences sociales.

Nous avons Vénissieux au coeur, mais nous avons toujours aussi été des élus départementaux, soucieux de l'intérêt général du Rhône de Thizy à Condrieu, en passant par Lyon. Depuis 2008, avec Martial Passi Maire de Givors, nous étions 3, présents, combatifs, reconnus.

Juste un petit rappel des grandes batailles que nous avons menées, soutenues, aidées...

Parlons de la reconstruction des collèges de Vénissieux (Michelet et Balzac), des réhabilitations partielles d' Aragon, Triolet et Eluard. Parlons aussi des cantines : le quotient familial appliqué aujourd'hui qui permet à des centaines de gamins de manger pour un euro, c'est notre idée qui a fini par faire son chemin.

La manifestation à Monsols des centres sociaux pour conserver en l'état leur subvention du Conseil Général, elle s'est faite avec nous qui avons alerté les centres sociaux.

Nous voudrions citer aussi le maintien du Centre information orientation sur Vénissieux pour un rayonnement d'agglomération obtenu avec la mobilisation des personnels, des parents d'élèves et enseignants ainsi que des élus de Vénissieux.Nous n'oublions pas évidemment la subvention arrachée en 2014 pour le centre nautique intercommunal tous ensemble.

Nous avons toujours refusé la stigmatisation des plus pauvres, notamment les tentatives de chasse aux pauvres dans le dispositif RSA . En 2008, nous nous sommes opposés avec succès à la marchandisation de l'insertion en refusant le tout marché pour le RSA.

Ces derniers mois nous avons aussi contribué par notre intervention à l'ouverture du nouvel EHPAD Le Tulipier et à l'agrément d'un grand nombre de lits d'aide sociale pour les personnes agées dépendantes les plus modestes.

Je rappellerai aussi les contrats triennaux, c'est à dire l'aide du département aux communes , souvent le coup de pouce nécessaire pour réaliser le projet et allégeant la note de la Ville. Contrairement à ce que prétendait souvent Michel Mercier, à Vénissieux on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit ;

Et puis nous sommes heureux que deux nouvelles MDR, à Parilly et aux Minguettes, aient été réalisées, améliorant ainsi l'accueil des populations,même si nous pensons qu'elles ne doivent pas fonctionner au détriment des structures de proximité.

La Métropole, vous le savez, a vu le jour dans un coup d'état institutionnel entre les deux complices Michel Mercier et Gérard Collomb, par ailleurs sénateurs. Les élus locaux et les citoyens n'ont pas eu leur mot à dire. Dans le Rhône, le pétainisme politique avait frappé fort, celui qui consiste à se ranger du côté des supposés gagnants avant même d'avoir menée la bataille pour être surs d'être du bon côté et il ne s'est trouvé que les communistes et quelques individualités pour exiger le débat sur ce projet et surtout la consultation des citoyens par référendum. Certains maires sont d'ailleurs amers d'avoir un peu vite approuvé ce projet qui les affaiblit dans

Copyright © Le Vénissian

l'agglomération.Aujourd'hui, la loi portant la Métropole ne verrait pas le jour dans les mêmes conditions car la fronde est montée de toutes parts sur ces questions.

Nous ne pensons pas que les découpages territoriaux et les institutions doivent rester en l'état ad vitam eternam. Mais, dans quel sens va cette réforme ? Les départements étaient créés pour permettre une mise en oeuvre équitable des politiques de l'état sur tout le territoire national. Les métropoles et notamment la Métropole de Lyon voient le jour pour mettre en place des statuts particuliers et surtout pour la mise en concurrence des territoires. A terme, les services publics, les institutions, les droits ne seront plus les mêmes suivant où on vit et surtout l'objectif n'est plus qu'ils soient les mêmes. Ensuite ce projet éloigne les citoyens des lieux de pouvoir, de décision et des élus. A terme, il affaiblit les communes.

Marie-Christine Burricand

Il nous semble qu'il y a des réformes institutionnelles plus urgentes, par exemple une nouvelle constitution pour la France qui rompe avec le régime présidentiel découlant de la constitution de la 5éme république dont on voit bien qu'elle participe à la dérive de la République.

Ou bien , la remise en cause du traité constitutionnel européen que les français avaient rejeté et qui leur a finalement été imposé malgré leur vote.

Il nous semble aussi que de nouveaux droits devraient être donnés aux citoyens et que la commune est justement un échelon essentiel pour le faire. Et j'ajoute que les valeurs de la république qu'il faut défendre plus que jamais dans la situation présente "liberté, égalité, fraternité" n'ont de sens pour le plus grand nombre que si elles se déclinent au-delà des frontons des bâtiments publics avec les moyens afférents pour cela.

La loi est votée, la Métropole se met en place et nous sommes dans ce processus, ni pour le faire capoter ni pour nous soumettre mais pour tirer le fonctionnement et les projet par le haut, vers une métropole des communes solidaires pour répondre aux besoins des populations, loin de la mise en concurrence des mégapoles européennes qui n'ont d'intérêt que pour ceux qui font de l'argent de tout.

Plus que jamais, c'est le moment d'être vigilants et mobilisés. La solidarité ne doit pas passer à la trappe, les grands projets comme le grand stade ne doivent pas se faire au détriment de la proximité, de la solidarité et d'une répartition équitable des ressources pour un développement harmonieux de l'agglomération.

Quelques points essentiels dans les semaines qui viennent.

Parlons d'abord des plus en difficultés de ceux qui vivent du revenu de solidarité active, de plus en plus nombreux dans notre ville et notre métropole. C'est dans l'exclusion d'une partie importante de la population que nait la fracture sociale qui nourrit les fascismes de toute sorte. Le plan départemental d'insertion a été reconduit à l'identique et il est déjà insuffisant pour répondre aux besoins d'insertion et de suivi social. On nous promet une Commission Locale d'insertion allant de Mions à Corbas en passant par Vénissieux, Saint-Fons et Feyzin, sans plus de moyens techniques et humains. De telles structures ne sont pas à taille humaine et nous avons bien l'intention dans l'assemblée et les commissions concernées de peser pour que l'expérience des personnels, des associations et des présidents de CLI soient prises en compte, pour que les entreprises dans l'agglo jouent le jeu de l'insertion et pour que les moyens de cette insertion soient mis en oeuvre. (langue française , permis de conduire, compétences premières)

Copyright © Le Vénissian

Sur le Handicap, nous sommes sollicités très régulièrement par des personnes qui ne parviennent pas à faire respecter leurs droits, sont confrontées à des démarches et des délais interminables. Nous sommes intervenus de très très nombreuses fois, et souvent avec succès, pour faire respecter les droits. Les élus vont-ils garder un oeil sur ces questiions où vont-elles être complètement technocratisées ? Quelques moyens en personnel pour traiter les dossiers et être attentifs à ceux qui pour diverses raisons ont plus de mal à faire valoir leur droit. Un dossier qui traine, c'est toute une famille pénalisée !

Chaque année, c'est la galère pour les parents et les enfants qui relèvent de par leur handicap de dispositifs scolaires spéciaux et des transports adaptés. La MDPH oriente, l'éducation nationale ne dispose pas des places correspondantes. Nous avions d'ailleurs obtenu avec les parents concernés l'ouverture de deux ULISS supplémentaires à Vénissieux. Ces questions viendront-elles jusqu'aux oreilles de l'assemblée métropolitaine et la métropole se fixera-t-elle l'objectif que les droits à la scolarisation des enfants handicapés soient respectés ?

Autre sujet d'inquiétude le logement social : une vision étroite de la Loi imposant un certain nombre de logements sociaux semble conduit la Métropole à restreindre la construction de logements sociaux dans les communes où leur part est déjà importante. Cela reviendrait à dévaloriser l'offre de logement de ces communes et à ne pas répondre aux besoins des habitants, il y a plus de 2000 demandeurs Vénissians d'un logement social sur la ville, auxquels il faut ajouter mille demandeurs extérieurs.

Nous voudrions aussi alerter sur les subventions aux associations qui risquent de faire les frais de l'austérité et notamment les dotations dites cantonales qui permettaient les projets d'associations de proximité et même de plus importantes associations sur des actions spécifiques. (chorales, fêtes d'écoles, tournois sportifs, solidarité, action culturelle).

Je terminerai en disant que toutes les batailles que nous avons menées ensemble n'auraient pas été possible sans la synergie avec l'équipe municipale, la Ville de Vénissieux, l'engagement du maire et des élus pour le développement de la ville, pour répondre aux besoins de la population, pour la défense des services publics.
Avec la Métropole, l'existence des communes n'est pas garantie car sa logique est celle de l'affaiblissement voire l'absorption.

Mais rien n'est écrit d'avance et tout doit être fait pour qu'à cette logique de recentralisation locale se substitue une logique d'intercommunalité et de solidarité. et beaucoup peuvent partager cette idée parce que dans le moment difficile que traverse notre pays, beaucoup font l'expérience que la commune est un maillon essentiel.

Et donc pour conclure et avant de vous laisser la parole, alors que nous savons tous que vendredi le Conseil d'Etat statuera sur la décision du tribunal administratif d'annuler le vote des vénissians de mars 2014, nous vous disons, "touche pas à ma commune' et défendons ensemble Vénissieux, ses acquis, ses valeurs et son expérience, la Métropole et ses habitants en ont bien besoin.

Copyright © Le Vénissian